

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

“ VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. ”

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUÉBEC
SAMEDI 14 OCTOBRE 1899



LETTRE ENCYCLIQUE

— DE —

Sa Sainteté le Pape Léon XIII

Aux archevêques, évêques et au clergé de France

A nos Vénérables Frères les archevêques, évêques et au clergé de France.

Vénérables Frères,
Très Chers Fils,

Depuis le jour où Nous avons été élevé à la Chaire pontificale, la France a été constamment l'objet de Notre sollicitude et de Notre affection toute particulière. C'est chez elle, en effet, que, dans le cours des siècles, mû par les insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Évangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a prédestinée à être le défenseur de son Église et l'instrument de ses grandes œuvres : *Gesta Dei per Francos*.

A une si haute mission correspondent évidemment de nombreux et graves devoirs. Désireux, comme Nos prédécesseurs, de voir la France accomplir fidèlement le glorieux mandat dont elle a été chargée, Nous lui avons plusieurs fois déjà, durant Notre long pontificat, adressé Nos conseils, Nos encouragements, Nos exhortations. Nous l'avons fait tout spécialement dans Notre Lettre Encyclique du 8 février 1884, *Nobilissima Gallorum gens*, et dans Notre Lettre du 16 février 1892, publiée dans l'idiome de la France et qui commence par ces mots : *Au milieu des sollicitudes*. Nos paroles ne sont pas demeurées infructueuses, et Nous savons par vous, Vénérables Frères, qu'une grande partie du peuple français tient toujours en honneur la foi de ses ancêtres et remplit avec fidélité les devoirs qu'elle impose. D'autre part, Nous ne saurions ignorer que les ennemis de cette foi sainte ne sont pas demeurés inactifs, et qu'ils sont parvenus à bannir tout principe de religion d'un grand nombre de familles, qui, par suite, vivent dans une

lamentable ignorance de la vérité révélée et dans une complète indifférence pour tout ce qui touche à leurs intérêts spirituels et au salut de leurs âmes.

Si donc, et à bon droit, Nous félicitons la France d'être pour les nations infidèles un foyer d'apostolat, Nous devons encourager aussi les efforts de ceux de ses fils qui, enrôlés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, travaillent à évangéliser leurs compatriotes, à les prévenir contre l'envahissement du naturalisme et de l'incrédulité, avec leurs funestes et inévitables conséquences. Appelés par la volonté de Dieu à être les sauveurs du monde, les prêtres doivent toujours, et avant tout, se rappeler qu'ils sont, de par l'institution même de Jésus-Christ, " le sel de la terre " (1), d'où saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, conclut avec raison " qu'ils doivent être l'exemple des fidèles dans leurs paroles et dans leurs rapports avec le prochain, par leur charité, leur foi et leur pureté " (2).

Qu'il en soit ainsi du clergé de France pris dans son ensemble, ce Nous est toujours, Vénérables Frères, une grande consolation de l'apprendre, soit par les relations quadriennales que vous Nous envoyez sur l'état de vos diocèses, conformément à la Constitution de Sixte-Quint, soit par les communications orales que Nous recevons de vous, lorsque Nous avons la joie de Nous entretenir avec vous et de recevoir vos confidences. Oui, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie : telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage.

Toutefois, en raison même de la tendre et profonde affection que Nous lui portons ; tout à la fois pour satisfaire au devoir de Notre ministère apostolique, et pour répondre à Notre vif désir de le voir demeurer toujours à la hauteur de sa grande mission, Nous avons résolu, Vénérables Frères, de traiter dans la présente Lettre quelques points que les circonstances actuelles recommandent de la façon la plus instante à la consciencieuse attention des premiers pasteurs de l'Église de France, et des prêtres qui travaillent sous leur autorité.

C'est d'abord chose évidente que, plus un office est relevé, complexe, difficile, plus longue et plus soignée doit être la préparation de ceux qui sont appelés à le remplir. Or, existe-

il sur la terre une dignité plus haute que celle du sacerdoce, et un ministère imposant une plus lourde responsabilité, que celui qui a pour objet la sanctification de tous les actes libres de l'homme ? N'est-ce pas du gouvernement des âmes que les Pères ont dit, avec raison, que c'est " l'art des arts ", c'est-à-dire le plus important et le plus délicat de tous les labours auxquels un homme puisse être appliqué au profit de ses semblables, *ars artium regimen animarum* (3) ? Rien donc ne devra être négligé pour préparer à remplir dignement et fructueusement une telle mission, ceux qu'une vocation divine y appelle.

Avant toute chose, il convient de discerner, parmi les jeunes enfants, ceux en qui le Très-Haut a déposé le germe d'une semblable vocation. Nous savons que, dans un certain nombre de diocèses de France, grâce à vos sages recommandations, les prêtres des paroisses, surtout dans les campagnes, s'appliquent avec un zèle et une abnégation que nous ne saurions trop louer, à commencer eux-mêmes les études élémentaires des enfants dans lesquels ils ont remarqué des dispositions sérieuses à la piété et des aptitudes au travail intellectuel. Les écoles presbytérales sont ainsi comme le premier degré de cette échelle ascendante qui, d'abord par les petits, puis par les grands séminaires, fera monter jusqu'au sacerdoce les jeunes gens auxquels le Sauveur a répété l'appel adressé à Pierre et à André, à Jean et à Jacques : Laissez vos filets : " suivez-moi ; je veux faire de vous des pêcheurs d'hommes " (4).

Quant aux petits séminaires, cette très salutaire institution a été souvent et justement comparée à ces pépinières, où sont mises à part les plantes qui réclament des soins plus spéciaux et plus assidus, moyennant lesquels seuls elles peuvent porter des fruits et dédommager de leurs peines ceux qui s'appliquent à les cultiver. Nous renouvelons à cet égard la recommandation que, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, notre prédécesseur Pie IX adressait aux évêques. Elle se référerait elle-même à une des plus importantes décisions des Pères du saint concile de Trente. C'est la gloire de l'Église de France, dans le siècle présent, d'en avoir tenu le plus grand compte, puisqu'il n'est pas un seul des 94 diocèses dont elle se compose, qui ne soit doté d'un ou de plusieurs petits séminaires.

Nous savons, Vénérables Frères, de quelle sollicitude vous entourez ces institutions si justement chères à votre zèle pastoral, et Nous vous en félicitons. Les prêtres qui, sous votre haute

direction, travaillent à la formation de la jeunesse appelée à s'enrôler plus tard dans les rangs de la milice sacerdotale, ne sauraient trop souvent méditer devant Dieu l'importance exceptionnelle de la mission que vous leur confiez. Il ne s'agit pas pour eux, comme pour le commun des maîtres, d'enseigner simplement à ces enfants les éléments des lettres et des sciences humaines.

Ce n'est là que la moindre partie de leur tâche. Il faut que leur attention, leur zèle, leur dévouement soient sans cesse en éveil et en action : d'une part, pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels ; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples, à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toutes les influences funestes soit du dehors, soit du dedans. Ils ont donc à remplir un ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation. Afin de soutenir leur courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront soin de le retremper aux sources les plus pures de l'esprit de foi. Ils ne perdront jamais de vue qu'ils n'ont point à préparer pour des fonctions terrestres, si légitimes et honorables soient-elles, les enfants dont ils forment l'intelligence, le cœur, le caractère. L'Église les leur confie pour qu'ils deviennent capables un jour d'être des prêtres, c'est-à-dire des missionnaires de l'Évangile, des continuateurs de l'œuvre de Jésus-Christ, des distributeurs de sa grâce et de ses sacrements. Que cette considération toute surnaturelle se mêle incessamment à leur double action de professeurs et d'éducateurs, et soit comme ce levain qu'il faut mélanger au meilleur froment, suivant la parabole évangélique, pour le transformer en pain savoureux et substantiel (5).

Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos petits séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'État et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des collèges libres, placés sous la tutelle des évêques ou des congrégations religieuses

(1) Matth., v, 13.

(2) I Tim., iv, 12.

(3) S. Greg. M. Lib. *Regule Past.*, p. 1, c. 1.

(4) Matth., iv, 10.

(5) Matth., xiii, 33.

ses, soit à l'enseignement supérieur dans les facultés catholiques, que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses universités.

(A suivre.)

La Gazette et le Délégué

La *Gazette*, de Montréal, est le principal organe anglais du parti tory dans la province de Québec. Ses dires ont donc une certaine importance.

La *Gazette*, du 9 octobre, a profité de l'arrivée de Mgr Falconio, à Montréal, pour publier un article d'un goût déplorable. En voici le commencement et la fin :

« Mgr Falconio est venu au Canada dans des circonstances qui, pour employer un euphémisme, font naître l'espoir que son séjour ici, en sa qualité actuelle, sera court... Le mieux qu'on puisse désirer maintenant, après tout ce qui a été dit et fait, c'est que Mgr Falconio s'aperçoive bientôt de la fausse position dans laquelle on l'a mis et de l'impossibilité pour lui, dans les circonstances, de faire le moindre bien ; et que, agissant selon cette connaissance acquise, il avise en conséquence ceux qui l'ont envoyé et retourne chez lui. »

C'est d'une rare insolence, il faut en convenir, et nous n'avons pas besoin de commenter ce langage grossier de l'organe tory. Disons seulement que la Délégation apostolique est permanente, que Mgr Falconio restera ici durant le bon plaisir du Saint-Siège, et qu'après lui viendra un autre délégué. Et dans tout cela la *Gazette* ne sera pas consultée !

Voici maintenant ce qui fatigue la *Gazette* :

« On s'attend à ce que Mgr Falconio aide un parti politique dans son combat avec l'autre, ce qui n'est pas une besogne ecclésiastique, ce qui est une besogne qu'il ne saurait entreprendre qu'au risque de perdre son prestige et de nuire à la cause qu'il a à cœur. »

Il est plus que probable que le Délégué sait ce qu'il doit faire, ce que le Pape attend de lui, et qu'il le fera. Sa mission, purement ecclésiastique, ne regarde pas les protestants. Nous sommes bien persuadé qu'il ne touchera à la politique que pour empêcher certains individus d'exploiter la religion au profit d'ambitions individuelles et de parti.

Au fond, c'est précisément cela qui fatigue l'organe tory. Mais que voulez-vous !

Le révérend M. Blouin (Jean-Baptiste), ancien curé, décédé le 5 du présent mois, à S. Jean de l'Isle d'Orléans, était membre de la société ecclésiastique de S. Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la société d'une messe (section provinciale.)

Eug.-C.-K. LAFLAMME, Ptre,
Ass. Secr.

{ Archevêché de Québec
6 octobre 1899.

“FOREING NAMES”

On a bien voulu nous donner communication d'une circulaire que M. Peter H. Bryce “Deputy-Registrar-General” de la province d'Ontario paraît avoir expédiée, en date du 15 août dernier, à tous les membres du clergé catholique et aux ministres protestants de la province voisine.

Le but de la circulaire est d'engager les *clergymen* à mieux tenir les registres des mariages ; à voir surtout à ce que les noms des parties contractantes soient toujours lisiblement écrits.

Contre une telle requête il n'y a rien à dire, et ce n'est pas cela qui nous intéresse dans cette circulaire. C'est la phrase suivante qui réclame toute notre attention :

“ De telles erreurs s'accroissent lorsqu'il s'agit de noms étrangers — *foreing names* — tels que les noms allemands, français et italiens. ”

Ce M. Bryce n'est pas un particulier quelconque, mais un fonctionnaire du gouvernement d'Ontario. Sa circulaire a donc un caractère officiel. C'est en quelque sorte le gouvernement de la province voisine qui parle.

Eh bien ! pour ces messieurs, les noms français sont des noms étrangers, *foreing names*. Ils viennent même après les noms allemands !

Voilà donc les nôtres traités de *foreigners* dans ce Canada qu'ils ont conquis à la civilisation chrétienne !

Le territoire qui constitue la province d'Ontario était jadis territoire français et faisait partie de la province de Québec.

La langue française est la première langue civilisée qui ait été parlée dans Ontario. Elle a été la seule langue officielle de toute cette région pendant plus d'un siècle.

Aujourd'hui, la province d'Ontario fait partie du Dominion du Canada dont une des deux langues officielles est la langue française.

Et, cependant, un fonctionnaire important de cette province vient nous dire, le plus naturellement du monde, que les noms français, dans Ontario, sont des noms étrangers — *foreign names* !

Nous n'accusons pas M. Bryce de fanatisme et de francophobie ; nous ne supposons pas qu'il ait écrit cette phrase avec l'intention de blesser les milliers de Canadiens-français qui sont établis dans la province voisine. Nous pensons bien qu'il s'est servi du mot *foreing* tout bonnement, sans en mesurer la portée et la signification.

Nous ne relevons donc pas cette expression dans le but de faire entendre une protestation ; mais simplement pour constater, encore une fois, l'état d'âme de messieurs les Anglais du Canada.

Pour eux, cela est clair, les Canadiens-français ne sont pas des *compatriotes*, mais des étrangers, des *foreigners*, qu'on tolère avec plus ou moins de patience en attendant qu'ils s'assimilent au caractère national ; c'est-à-dire, en attendant qu'ils s'anglicisent.

Un certain confrère de la province de Québec s'est prétendu fort scandalisé parce que, parlant de l'œuvre de la Confédération, nous avons dit, dans la

Vérité du 8 juillet dernier :

“ Nous avons certaines relations d'affaires avec les populations anglaises des autres provinces ; mais nous n'éprouvons pas pour elles le moindre sentiment fraternel. De même elles sont parfaitement indifférentes à notre égard, au point de vue national. Les Anglais du Canada ne considèrent pas les Canadiens-français comme leurs nationaux ; et de notre côté, c'est le même sentiment qui domine encore à leur égard. Ils sont pour nous, et nous sommes pour eux, de simples associés, s'accordant plus ou moins bien. Mais, patriotiquement parlant, nous ne sommes pas plus liés aux Anglais d'Ontario et du Nouveau Brunswick qu'aux gens de New York et du Vermont. ”

Ces paroles, nous le répétons, nous ont valu des reproches. Elles ne font, cependant, que peindre la situation telle qu'elle est. Nous avons plutôt adouci la réalité. La vérité strictement vraie, c'est que les Anglais du Canada nous considèrent tout simplement comme des étrangers — *foreigners* — pas même comme des associés.

Si le “Deputy Registrar-General” de New York ou du Vermont — supposant qu'un tel fonctionnaire y existe — eût écrit cette circulaire, il ne se serait pas exprimé autrement.

Encore une fois, nous ne faisons pas ces observations pour nous plaindre du langage de M. Bryce ; mais uniquement pour mettre en lumière l'état d'âme de messieurs les Anglais du Canada.

Il importe peu que ces messieurs considèrent les Canadiens-français comme des compatriotes ou comme des étrangers ; ce qui importe, c'est que nous sachions parfaitement à quoi nous en tenir sur leurs dispositions à notre égard.

La question du Transvaal

Dans la *Chronique de la Quinzaine*, le *Passe-Temps*, journal publié à Montréal, nous lisons ce qui suit :

“ L'affaire Dreyfus terminée, l'attention publique, toujours avide d'émotions, se tourne vers le sud africain, où les Anglais menacent de porter le carnage. ”

“ En deux mots, voici l'objet du débat. ”

“ Les Boers, colons hollandais, gens paisibles, laborieux et honnêtes, se sont formés en république et administrent leurs affaires d'une façon patriarcale. Leur sol est riche et fécond, leurs mœurs douces et leur sociabilité généreuse. ”

“ Ils accueillent tous les étrangers qui veulent s'établir parmi eux, à la condition que les nouveaux venus se soumettent à leurs justes lois, qui sont, du reste, paternelles autant qu'équitables. Seulement, comme les Boers sont prudents, sages, et qu'ils savent profiter des enseignements de l'histoire, ils soumettent les étrangers à leurs règles politiques et judiciaires, sans leur permettre de participer à leur confection. Dès lors les étrangers, tout en jouissant de leurs biens avec sécurité, sont exclus de l'administration de la chose publique et impuissants à imposer leurs idées parfois ambitieuses, et partant dangereuses, à ce petit peuple travaillant et bon. ”

“ J'ai dit que les étrangers n'étaient pas admis à légiférer, ce n'est pas tout à fait exact. Ils peuvent devenir citoyens complets et obtenir le droit de siéger au parlement après de longs délais et moyennant des conditions assez rigoureuses. ”

“ C'est de la part des Boers une règle de prudence. Ils ne veulent pas se laisser envahir, se laisser déborder par des éléments disparates, et permettre ainsi aux nations avides de les mettre en coupe réglée et de

détruire l'harmonie de leurs règles sociales. ”

“ Or, parmi les étrangers qui se sont fixés au Transvaal, les Anglais sont en majorité. Tout le monde sait que là où les Anglais se sentent en force, ils prétendent s'emparer de tout et sont prêts à décréter que le bien d'autrui est leur propriété. C'est ce qui se passe au Transvaal. ”

“ Sans doute ils n'ont pas chassé les Boers de leurs maisons ; ils n'ont pas pillé les banques ; ils ne se sont pas emparés des mines précieuses. Cette façon d'agir eût été contraire à l'hypocrisie britannique. Rien par la violence, tout par l'astuce. Telle est la formule des vainqueurs du Madhi. ”

“ Le gouvernement de Londres enjoignit donc à la république transvaalienne d'avoir à ouvrir ses rangs et d'admettre sur un pied d'égalité les étrangers (lisez les Anglais) dans les assemblées législatives. ”

“ C'était l'anéantissement rapide de ce brave petit peuple. C'était sa dépossession à brève échéance. ”

“ Les Boers sont simples, mais ils ne sont pas sots ; ils sont débonnaires et pacifiques, mais ils ne sont pas lâches ; et s'ils aiment la paix par-dessus tout, ils prisent davantage encore leur liberté. Et si celle-ci ne peut être mise à l'abri d'un attentat qu'au prix d'une défense armée, ils sont décidés à combattre jusqu'à l'extinction de la dernière existence pour la défendre contre les spoliations d'une nation orgueilleuse et cupide. ”

“ Les Boers, par la voix de leur président Krüger, ont donc répondu à l'Angleterre qu'ils entendaient rester maîtres chez eux et conserver le fruit de leurs travaux, de même qu'ils entendaient se gouverner à leur guise. ”

“ Et voilà la guerre allumée. ”

“ Les Anglais se préparent à tomber en masse sur ces malheureux. Ils veulent leur arracher par la force brutale ce que nulle loi divine ou humaine ne les autorise à posséder. ”

“ Ils vont, selon leur misérable et lâche habitude, porter la mort et la désolation dans une colonie florissante parce qu'elle n'est pas sous leur empire. Ils vont ruiner l'activité d'un peuple, jeter une redoutable perturbation parmi les nations, compromettre l'équilibre général et tenter un coup de brigandage pour s'approprier un sol riche dont, au demeurant, ils n'ont pas besoin. C'est un attentat indigne de notre époque. C'est une des plus misérables infamies du siècle. ”

“ Les Boers ont la sympathie de tous les pays civilisés, mais aucune nation ne songe à intervenir en leur faveur. La raison en est aux rivalités qui les divisent. Quiconque prendrait la défense des Boers susciterait chez une nation voisine de l'ombrage, des inquiétudes, fondées ou non, qui entraîneraient des complications pouvant aller jusqu'à une conflagration, laquelle, de proche en proche, pourrait embraser le monde entier. ”

“ C'est bien sur ce danger que l'Angleterre a compté pour s'assurer l'impunité de son forfait. ”

“ Et pourtant il y a de par le monde un pays qui a manifesté — timidement, il est vrai — son amour pour le fort contre le faible, pour le bourreau contre la victime. C'est la Canada. ”

“ Non pas le peuple, mais quelques misérables politiciens, avides d'une caresse de la Old England, comme le chien battu est avide d'une caresse de son maître brutal. Au nom d'un loyalisme imbécile, on agit en ce moment, dans les sphères où l'on intrigue, la question de former un corps canadien qui traiterait les femmes et les enfants boers au cri de vive la Reine ! et vive la liberté ! ”

“ Pour la bonne renommée de notre pays, il est désirable que nos frères canadiens-français rejettent toute proposition de cette nature avec dégoût et qu'ils flétrissent publiquement ceux qui ont l'audace de leur proposer une action odieuse par sa violence, infâme par sa lâcheté. ”

C'est nous qui avons souligné les derniers passages de cet article virulent, mais vrai, en somme.

Toutefois, nous avons deux observations à faire.

Les Boers, dans leur lutte pour l'existence nationale, ont certainement droit aux sympathies de toutes les

nations civilisées. Mais il ne faut pas croire que ce petit peuple n'a absolument rien à se reprocher. Un fanatisme religieux très étroit domine au Transvaal, au point qu'il suffit d'être non seulement uitlander, mais catholique, pour être frappé d'incapacité politique. Du moins, c'est ce que l'on affirme, et nous croyons que c'est exact.

Si un pays catholique frappait ses citoyens protestants d'incapacité politique, aurait-il beaucoup de sympathies ? Il n'en aurait guère, même de la part d'un grand nombre de catholiques. On le laisserait écraser sans rien dire. On applaudirait même à son écrasement. Mais les catholiques sont plus généreux. Fermant les yeux sur l'étroitesse d'esprit des Transvaaliens, et ne voyant que leurs qualités incontestables, ils sont unanimes à condamner l'attentat que le gouvernement anglais se prépare à commettre.

Nous disons le gouvernement anglais, et non pas le peuple anglais ; car, nous le croyons sincèrement, beaucoup d'Anglais sont opposés à la politique de MM. Chamberlain, Rhodes et compagnie.

L'écrivain du *Passe-Temps* fait bien la distinction qu'il faut faire entre le peuple canadien et les "quelques misérables politiciens" qui ont parlé en son nom. Faisons la même distinction entre le peuple anglais et les "quelques misérables politiciens" qui poussent en ce moment l'Angleterre à une guerre atroce et honteuse.

* *

A propos des sentiments des Anglais au sujet de cette guerre que les jingoïstes veulent faire au peuple transvaalien, voici un entrefilet que nous avons remarqué dans plusieurs journaux :

"Goldwin Smith exprime l'opinion que les Boers ont raison de ne pas se soumettre aux exigences de Chamberlain, qui, dit-il, sont mal fondées.

"Goldwin Smith est un des hommes les plus considérables de l'Ontario et ses idées font souvent autorité chez nos voisins.

"Le *Sun*, de Toronto, dit avoir observé qu'un grand nombre de gens dans l'Ontario verraient d'un mauvais œil le gouvernement fédéral envoyer un détachement de soldats canadiens faire le coup de feu au Transvaal.

"On peut être loyal, dit ce journal, sans participer à la guerre qui se prépare."

* *

Toujours à ce même propos, voici un autre entrefilet que nous avons remarqué dans le *Sorelois*, du 6 octobre :

"Pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'Angleterre, cette nation n'est pas unie dans son conflit avec l'étranger.

"Le parti libéral en Angleterre est, en effet, absolument opposé à la guerre.

"La *Gazette*, de Montréal, nous apportait, samedi, un récent discours prononcé par le Très Honorable M. Morley, à Manchester, qui a dû produire une impression profonde sur les 10,000 personnes qui l'ont entendu.

"L'ancien ministre libéral a prétendu que la guerre n'était que de la barbarie et qu'il ne pouvait y avoir de questions d'honneur pour justifier un état de livrer des milliers d'hommes à la boucherie et de faire des milliers de veuves et d'orphelins."

* *

Maintenant, quelle attitude le gouvernement fédéral du Canada va-t-il prendre en cette circonstance ? On a

dit, tout d'abord, qu'il avait offert un contingent de troupes canadiennes au gouvernement anglais. Le *Temps*, d'Ottawa, feuille libérale, l'avait même annoncé formellement, dans son numéro du 4 octobre. Voici ce qu'il disait :

"C'est pourquoi, dans la guerre du Transvaal, nous eussions désiré qu'on laissât seule l'Angleterre égorger le petit peuple qui veut mourir pour son indépendance. Le gouvernement, en faisant l'offre aux autorités impériales d'un contingent de troupes volontaires, a cédé à la pression de l'opinion publique chez les Anglo-Canadiens qui ont, c'est naturel, épousé la cause de la métropole contre les Franco-Hollandais de l'Afrique du Sud où ils menacent la suprématie britannique."

Il a donc été sérieusement question, dans les cercles ministériels, de commettre cet acte de lâcheté : aider la puissante Angleterre à écraser le petit peuple transvaalien.

Heureusement, des conseils plus sages semblent avoir enfin prévalu à Ottawa. Une dépêche au *Star*, en date du 4 octobre, mande que sir Wilfrid Laurier a déclaré que le gouvernement canadien n'a pas fait semblable offre au gouvernement impérial, parce qu'il n'en a pas le droit. D'après l'interprétation que sir Wilfrid donne à notre acte de la milice, les troupes canadiennes ne peuvent être employées qu'à la défense du Canada. On pourrait, à la rigueur, les envoyer combattre en dehors du Canada ; mais toujours en vue de la défense du Canada. Or, dit-il, le Transvaal ne menace en aucune façon la paix au Canada.

Cette interprétation de la loi nous paraît sensée, et nous félicitons M. Laurier d'avoir mis enfin une sourdine à son jingoïsme, à son impérialisme et à son toryisme. Il était temps ; mais mieux vaut tard que jamais.

Le *Star*, de Montréal, jadis feuille indépendante, aujourd'hui le plus tory des journaux tories du pays, est furieux contre le premier ministre d'avoir ainsi interprété la loi. Il prétend qu'il a parfaitement le droit, par simple "ordre en conseil", de prélever les fonds nécessaires et d'expédier des troupes canadiennes au Transvaal, quitte à faire ratifier le tout à la prochaine session du parlement.

Nous osons espérer que M. Laurier ne fera rien de semblable.

Si des Canadiens veulent aller se faire tuer au Transvaal dans une guerre que grand nombre d'Anglais dénoncent comme une iniquité, qu'ils y aillent, mais que ce soit à leurs frais ou bien aux frais de l'Angleterre. Le gouvernement d'Ottawa ne peut pas les en empêcher, puisque le Canada n'est qu'une colonie. Mais, au moins, que notre gouvernement ne prête pas la main à cette iniquité, et qu'il ne dépense pas un sou de l'argent des contribuables pour une fin aussi détestable.

Nous approuvons absolument les paroles suivantes que nous lisons dans le *Temps*, d'Ottawa, à la date du 6 octobre :

"Libre à ceux qui brûlent du désir d'épauler le fusil contre les Boers de demander leur enrôlement dans un régiment anglais ; ou s'ils sont en nombre suffisant, de se constituer en unité distincte. Mais exiger que le cabinet fédéral prenne notre argent pour organiser, équiper, transporter

et payer cette unité ; mais exiger que, pour faire parade de son "loyalisme", le gouvernement autonome du Canada se jette du côté de l'Angleterre dans cette guerre que nous ne voulons pas qualifier aujourd'hui, mais que l'histoire impartiale appréciera ? Non, nous n'en sommes pas ; nous n'en serons jamais. Aucune raison plausible ne justifierait le Canada de se jeter dans cette aventure, mais nous en voyons plus d'une qui s'oppose à ce que nous fassions ce malheureux pas de clerc. Car, enfin, qu'irions-nous faire au Transvaal ? La république sud-africaine a-t-elle des comptes à nous rendre ? Ou le Transvaal est un pays indépendant, ou c'est une colonie anglaise. Si la république est indépendante, l'Angleterre ne saurait avoir raison d'imposer ses ordres pour l'administration intérieure de ce pays, et nous, nous n'avons pas le droit de tremper dans cette iniquité publique ; si le Transvaal est une colonie britannique, les colonies-sœurs commettent un acte méprisable se coalisant avec la métropole pour écraser un petit peuple qui veut garder ou conquérir son indépendance, but naturel de toutes les colonies capables de se suffire à elles-mêmes.

"Bien que les organes libéraux n'aient encore rien dit à ce sujet, pour nous, nous estimons que le gouvernement du Canada ne peut pas prendre officiellement part à la guerre d'Afrique ; il ne peut pas s'emparer de l'argent des contribuables pour une manifestation désordonnée d'impérialisme qui n'a jamais été jusqu'ici dans le programme libéral."

On dira peut-être que l'Angleterre nous défendrait si nous étions attaqués ; que nous devons donc défendre l'Angleterre. Oui, peut-être, si l'Angleterre était injustement attaquée et avait besoin de notre aide pour défendre ses véritables droits, l'intégrité de son territoire légitimement acquis. Mais le Canada n'est pas tenu de prendre part à une guerre manifestement injuste que le gouvernement tory de l'Angleterre veut faire à un petit peuple qui ne cause aucun tort à l'empire britannique.

Les Canadiens doivent être loyaux à l'égard de la couronne anglaise. C'est leur devoir de ne rien entreprendre de sédition contre elle. Mais ils ne sont pas tenus d'aider le gouvernement anglais dans ses guerres injustes.

L'Hotel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus

Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr Bégin a fait la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle aile de l'Hotel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus. Cette aile, qui est très grande, comprendra une chapelle, un monastère et un nouvel hôpital. Ces trois constructions sont absolument nécessaires. La pièce qui sert actuellement de chapelle étant bien trop petite pour la population du monastère, beaucoup de patients sont obligés d'assister aux offices dans les corridors et les escaliers. Les religieuses sont logées très à l'étroit, étant littéralement entassées les unes sur les autres. Et il faut plus d'espace pour les malades et les infirmes dont le nombre augmente tous les jours.

Comme l'a dit M. l'abbé P. E. Roy, qui a prononcé un très éloquent sermon de circonstance, nous n'avons manifestement pas assez d'hôpitaux dans le diocèse de Québec.

La belle œuvre de l'Hotel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, fondée par Mgr Taschereau, en 1873, a passé, ces der-

nières années, par une crise terrible qui en a ralenti le développement. On a craint, pendant quelque temps, que son existence même ne fût compromise. Heureusement, l'œuvre étant ainsi purifiée par l'épreuve de tout alliage humain, il semble y avoir une forte réaction en sa faveur, ce qui fait espérer que la nouvelle aile, grâce à la divine Providence et à la générosité du public, pourra se compléter bientôt.

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire a été très imposante et avait réuni sur le terrain une foule considérable et recueillie. Malheureusement, sur l'estrade préparée pour ceux qui étaient spécialement invités, il y avait plus d'une place de vide. Les gens composant ce qui s'appelle la haute société de Québec n'y figuraient guère. Tant pis pour eux !

Mgr FALCONIO

Jeudi de la semaine dernière, Son Excellence le Délégué apostolique a reçu, au grand salon de l'archevêché de Québec, les personnes qui désiraient lui présenter leurs hommages. Grand nombre de catholiques et quelques protestants sont allés saluer le représentant du Saint-Père.

Mgr Falconio a visité les différentes communautés religieuses de Québec, ainsi que l'Ecole Normale Laval, où il a pris le déjeuner samedi matin. Plusieurs adresses lui ont été présentées, et partout Son Excellence a été reçue avec le respect dû à sa personne et à l'auguste Pontife qu'il représente.

On dit que Mgr Falconio a été très impressionné de l'accueil qu'il a reçu à Québec. Samedi après-midi il s'est rendu à Montréal où il est non moins bien reçu.

MORT DE M. A.-E. AUBRY

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de M. A.-E. Aubry, arrivée naguère à Angers, France. M. Aubry passa plusieurs années au Canada. Il fut rédacteur du *Courrier du Canada* et professeur de droit romain à l'Université Laval. Retourné en France, il occupa pendant plusieurs années une chaire à l'université catholique d'Angers. Il était très attaché au Canada et aux Canadiens-français et rien ne lui faisait plus de plaisir que de recevoir ceux de nos compatriotes qui visitaient Angers. Le directeur de la *Vérité* n'oubliera jamais l'exquise hospitalité que monsieur et madame Aubry lui offrirent, à deux reprises, en novembre 1888 et en mars 1889, lors de son premier voyage en Europe. Nous demandons à nos lecteurs de se souvenir dans leurs prières de l'âme de ce brave et fervent chrétien, de ce compatriote par l'affection. M. Aubry est mort à l'âge avancé de 81 ans.

La mort de M. Geoffrion et son remplacement comme ministre sans portefeuille par M. James Sutherland, ont réduit le nombre des membres canadiens-français dans le cabinet Laurier à deux : MM. Laurier et Tarte ; et le nombre des ministres catholiques, à trois : MM. Laurier, Tarte et Scott. Les feuilles libérales ont beau dire, ce n'est pas là une juste représentation des intérêts canadiens-français et des intérêts catholiques. Les Anglais et les protestants n'endureraient pas un semblable affront, personne n'en doute.

Le bref de S. S. Léon XIII

Nommant S. E. Mgr Falconio délégué apostolique au Canada

Voici la traduction du bref de Sa Sainteté Léon XIII nommant Son Excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada :

LÉON XIII, PAPE

A Notre Vénérable Frère Diomède Falconio, Archevêque d'Acerenza et de Matera, récemment nommé archevêque titulaire de Larisse.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est un usage très ancien dans l'Eglise que les Pontifes Romains, pour remplir comme il convient les devoirs de leur souveraineté Apostolique, se fassent représenter, dans les contrées éloignées et séparées de la Chaire Romaine par une longue étendue de terre et de mer, par des personnages ecclésiastiques ou choisis parmi les Evêques de l'endroit, ou envoyés de Rome même, lesquels, sous différents titres et munis de la juridiction nécessaire, veillent avec soin aux progrès de la foi, à la pureté des mœurs, à la discipline dans le clergé et le peuple. C'est pourquoi, comme l'état actuel des choses ecclésiastiques au Canada demande une attention spéciale de la part du Saint-Siège, Nous avons résolu, après avoir communiqué la chose à Nos Vénérables Frères, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine préposés à la Propagation de la Foi et l'avoir attentivement examinée, d'envoyer en ce pays un Délégué Apostolique qui puisse en étudier soigneusement les conditions, qui travaille par sa prudence et son jugement à en régler les controverses et les différends, et s'empresse de Nous soumettre exactement les questions qui paraîtront plus graves et nécessiteront l'intervention salutaire du Saint-Siège.

En conséquence, Vénérable Frère, vous absolvant et vous jugeant absous, à cette fin seulement, de toute excommunication et interdit et de toutes les autres sentences, censures et peines que vous pourriez avoir encourues, et considérant, entre autres qualités qui vous distinguent à un haut degré, votre zèle pour le bien de la religion, votre piété, votre science et votre prudence dans les affaires, de l'avis de Nos susdits Vénérables Frères et en vertu de Notre autorité Apostolique, Nous vous investissons, par les présentes, et vous décorons du titre, des droits, des honneurs et des privilèges du Délégué Apostolique pour le Canada, selon Notre bon plaisir et celui du Saint-Siège ; en même temps, Nous vous accordons et communiquons tous et chacun des pouvoirs nécessaires et utiles qui vous mettent en état de pourvoir efficacement aux besoins et au bien des Eglises du Canada.

Toutefois, Nous voulons que vous remplissiez votre charge selon les ordres émanés de la Congrégation de Nos mêmes Vénérables Frères, et qu'en Notre nom et au nom et par l'autorité du Saint-Siège vous exerciez vos pouvoirs non seulement sur les diocèses du Bas et du Haut Canada, mais aussi sur ceux de toute la Puissance du Canada.

Au reste, Nous ne doutons pas que Nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques ainsi que le clergé et le peuple de ces contrées vous témoigneront comme à Notre Représentant et celui du Saint-Siège le respect et la déférence qui vous sont dus, et que, voyant dans le Délégué l'autorité du Déléguant, ils accepteront avec empressement et de bon cœur ses conseils, ses avertissements et ses ordres.

C'est ce que Nous voulons, ordonnons, commandons, décrétant que les présentes lettres soient et demeurent stables, valides et efficaces, qu'elles sortent et produisent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles soient en toutes choses et toute occasion un appui souverain pour ceux que cela concerne et concernera dans l'avenir. Aussi devrait-il être jugé et défini par tous les juges ordinaires et délégués, et s'il arrivait à quelqu'un, sciemment ou par ignorance, d'attenter par quelque autorité que ce soit à ce qui a été statué, son jugement serait nul et sans valeur. — Nonobstant, autant que de besoin, la règle de Benoit XIV d'heureuse mémoire *super divisione materiaram* et toute autre constitution et ordonnance apostolique, et nonobstant toutes les autres choses contraires, Nous voulons qu'on ajoute aux copies ou exemplaires même imprimés des présentes lettres, pourvu que ces copies soient contresignées de la main d'un officier public et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes lettres, si elles étaient montrées ou exhibées.

Donné à Rome auprès de St-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le troisième jour d'août MDCCCIC, de Notre Pontificat l'an XXII.

(Signé) Louis Card. MACCHI.

La santé du Pape

On écrit au Peuple français :

Rome, 14 septembre.

Malgré la chaleur suffocante que nous subissons pendant ces jours de septembre, Léon XIII jouit d'une parfaite santé et continue à descendre chaque jour dans les jardins du Vatican où il reste pendant quelques heures.

Le matin vers huit heures, après avoir célébré la messe dans sa chapelle privée, il monte dans une petite chaise à porteurs blanche et se rend dans les jardins. Une voiture découverte attelée de deux chevaux l'attend ; il y monte et, accompagné de son escorte d'honneur—deux gardes nobles qui chevauchent à côté de l'équipage — il se fait conduire sous les ombrages des interminables allées.

A deux heures, repas dont le menu est presque toujours le même : il se compose d'un potage ou d'une soupe légère, un petit bifsteak et un plat de légumes ; comme boisson, du bordeaux.

Après son repas, le Pape fait une sieste d'une heure ; ensuite il se met à son bureau et écrit ; dès qu'il sent que la température se rafraîchit, il va faire une promenade dans le jardin.

Quelques instants avant l'Ave Maria,

il remonte dans sa petite chaise à porteurs et se fait conduire à ses appartements privés, au Vatican.

Il se couche de bonne heure et son sommeil est très calme.

Le Saint-Père jouit donc d'une parfaite santé, et il est même étonnant de voir un homme de quatre-vingt-dix ans avec un esprit si lucide et un corps à l'apparence si débile, avoir une telle résistance et être le plus généralement exempt de tout malaise.

L'Angleterre et le Transvaal

On lit dans le Journal de l'Ain :

Le sort en est jeté : l'Angleterre est à la veille d'accomplir un attentat depuis longtemps prémédité contre les Boërs. Elle vient de leur donner quarante huit heures pour se soumettre à sa suzeraineté ; après quoi la poudre décidera.

M. Krüger, président du Transvaal, a pourtant fait toutes les concessions possibles. Les Boërs veulent bien admettre les Anglais et les étrangers en général à l'égalité civile. Mais ils n'admettent pas qu'on veuille transformer cette égalité civile en égalité politique et électorale. Les Boërs sont tous astreints au service militaire. Tous sont obligés en cas d'invasion de concourir à la défense du sol. Or les Anglais du Transvaal, qui demandent des droits électoraux, n'entendent pas se soumettre au service militaire obligatoire et personnel, puisque ce service n'existe ni en Angleterre ni dans les colonies anglaises, et en cas de guerre, en cas d'invasion britannique, ils ne donneraient pas leur concours au Transvaal contre l'armée anglaise.

Donc M. Chamberlain exige sciemment une injustice et une absurdité quand il demande que le gouvernement du Transvaal mette les Anglais émigrés chez lui sur le même pied électoral et politique que les enfants du pays.

Et les Boërs ont bien leurs motifs de refuser, car si l'émigration étrangère est admise au vote, demain ils se trouveront en minorité numérique, ils seront conquis par les étrangers en pleine paix.

Autant vaut, disent-ils, risquer les hasards de la guerre. S'ils sont vaincus on ne leur imposera rien de plus que la perte de leur indépendance nationale.

Leur réponse ne paraît donc pas douteuse ; c'est la guerre.

Au surplus le blocus de leur pays est déjà commencé. On sait que leur territoire n'atteint nulle part à la mer. Les Anglais ont empêché le Portugal de leur céder le moindre port sur l'Océan indien ; néanmoins ils ne sont pas parvenus à les isoler complètement. Leur frontière nord-est touche au Mozambique resté nominalelement portugais, quoique confisqué en fait par l'Angleterre. Là existe pour eux un débouché par le chemin de fer qui aboutit à la magnifique baie de Delagoa. Les Boërs et les Portugais faisaient bon ménage. Ils avaient cette raison décisive de s'aimer et de s'entraider qu'ils redoutaient le même ennemi. Les Portugais ne pouvaient oublier que la "Chartered" les avait

dépouillés, en pleine paix, de tous ces riches territoires qui s'appellent aujourd'hui la Rhodesia, la Zambézie, le Nyassaland. Ils se sont néanmoins tournés un instant contre les Boërs. Pourquoi ? Parce qu'ils sont faibles et qu'ils s'imaginent qu'en s'associant au vorace léopard, ils retardent le moment où ils doivent être mangés eux-mêmes à leur tour.

Ils avaient intercepté un gros convoi d'armes destiné au Transvaal et cela par une violation flagrante du droit des gens, puisque la guerre n'a pas été officiellement déclarée entre la Grande Bretagne et la République sud-africaine. Mais comme l'expédition était faite par une maison allemande, et que Guillaume II protège ses nationaux, ils ont été heureux de s'appuyer sur une réclamation du consul allemand pour lever l'embargo mis sur la cargaison.

J.-M. VILLEFRANCHE.

L'Angleterre vaincue

On lit dans l'Echo des Mines et de la Métallurgie, de Paris :

L'Angleterre ne tient plus le sceptre du fer, elle est détrônée, pourrait-on dire.

Ce doit être pour l'orgueil anglais une bien cruelle blessure que de constater qu'à l'aube du nouveau siècle, elle n'a plus le premier rang dans le monde pour le fer et l'acier, rang qu'elle occupait depuis l'origine de la grande industrie.

En 1898, en effet, les Etats-Unis ont produit 20,706,791 tonnes de fonte et d'acier réunis, l'Angleterre n'en a produit que 13,297,137 tonnes.

Et chose plus poignante, l'Allemagne a produit 13,012,558 tonnes, c'est-à-dire à peu de chose près le même chiffre que l'Angleterre ! Ce résultat est stupéfiant.

Ainsi Albion est au second rang maintenant, et il est plus que probable qu'en 1899 elle aura passé au troisième, car déjà l'Allemagne en 1898 a produit 5,979,570 tonnes d'acier, tandis que l'Angleterre n'en a produit que 4,665,586 tonnes. Elle est donc déjà de fait au troisième rang pour l'acier. L'Allemagne produit 24 o/o du total du monde et l'Angleterre n'entre plus dans ce total que pour 19.33 o/o.

Entre parenthèse, la France arrive au quatrième rang avec 5 millions de tonnes de fonte et d'acier.

Elle n'était jadis suivie de près par personne, mais voilà que la Russie commence à la talonner avec 3,400,000 tonnes. Attention !

Quoi qu'il en soit la situation la plus pénible est pour l'Angleterre.

Comme houille elle n'est déjà plus qu'au deuxième rang après les Etats-Unis, l'Allemagne tend à l'évincer encore de cette place dans quelques années.

Il n'est donc pas loin le jour où l'Angleterre occupera définitivement la troisième place dans le monde comme nation industrielle, car la houille et le fer sont les deux grands étalons de la richesse d'un peuple.

L'Angleterre peut se montrer arro-

gante, énervée, provocatrice, elle peut tyranniser les faibles comme le Transvaal, rien n'y fera. Elle n'a été vraiment grande que par l'industrie et sa suprématie tombera avec sa décadence commerciale. Ce n'est pas le *Finis Britannia*, mais c'est l'Angleterre vaincue dans la bataille industrielle, en attendant les autres.

FRANCIS LAUR,
ancien député.

L'Américanisme

On lit dans la *Vérité*, de Paris, à la date du 18 septembre :

Dans un grand article de 4 colonnes, le *Times*, de Londres, par la plume de son correspondant de Rome, ressuscite toute la question de l'américanisme.

L'article débute en cherchant à démontrer que la question est un incident nouveau de la vieille querelle engagée entre les champions de l'orthodoxie romaine et "les partisans d'une conception moins rigide de la croyance catholique."

Le correspondant du *Times* se livre ensuite à un travail historique de sa façon sur les origines de la question. Il parle des évêques américains en des termes que l'illustre corps épiscopal d'Amérique ne mérite point. Il analyse longuement les doctrines d'Hecker et de ses biographes et partisans. Il dit que longtemps l'autorité romaine a tout approuvé. Mais la venue en Europe de Mgr Keane, la désertion de M. l'abbé Charbonnel et d'une quantité de prêtres des plus capables (!!!) passés au protestantisme alarmèrent les orthodoxes. La campagne commença. Et alors parurent les attaques de M. l'abbé Maignen dans la *Vérité*, attaques réunies plus tard en un volume qui, après le refus d'imprimatur de l'archevêque de Paris, alla à Rome contre toutes les règles de l'*Index* (!!!) et en revint avec un imprimatur du Vatican. Puis vinrent les travaux, les articles, les approbations du P. Delattre, du P. Brandi, du cardinal Mazzella. Et c'est ainsi, que, d'après le *Times*, on parvint à obtenir la lettre du Pape.

Le correspondant du *Times* raconte tout cela longuement et perfidement. Il raconte non moins perfidement les suites de la querelle, et n'oublie point de faire une place d'honneur parmi les ennemis de l'américanisme à M. le chanoine Delassus, le directeur de la *Semaine Religieuse* de Cambrai, dont il signale l'important travail, loué par la *Civiltà*.

Enfin le *Times* conclut ainsi cet immense article :

"Le duel entre le tempérament anglo-saxon et la discipline des jésuites vaudra la peine d'être surveillé, car de son issue dépend un enjeu de civilisation qui n'est pas petit."

Si le *Times* était moins partisan des procédés qu'il reproche aux jésuites, il dirait simplement : "La lutte est entre l'esprit du protestantisme et l'esprit du catholicisme". Ce serait plus clair et ce serait plus vrai.

Les milliardaires américains

Le milliardaire américain, dit la *Croix*, ne ressemble en rien aux thésauriseurs du reste du monde. Il n'a aucun trait d'Harpagon ni de Shylock, il n'entasse pas pour le seul plaisir d'entasser et de regarder son trésor. Il ne pleurerait pas si on lui volait sa cassette. Son coffre-fort ne contient que l'argent nécessaire aux besoins de tous les jours. Sa fortune, ses millions, ses milliards, sont dans les banques.

Le milliardaire américain n'a qu'un rêve, qu'une passion : *bluffer* (étonner) ses amis, ses voisins, ses rivaux, l'Amérique, le monde. Avoir ce que personne n'a, faire ce que personne ne fait et le faire savoir à tout l'univers. Il est encouragé dans cette voie par sa famille, par sa femme, par ses fils et surtout par ses filles, qui le harcèlent sans cesse.

De cette manie, M. de Norvins, dans un article de la *Revue des Revues*, cite beaucoup de traits. En voici quelques-uns dégagés des détails que nous n'aurions pas la place de reproduire :

La Malmaison sur les bords de l'Hudson. — M. Frederick W. Vanderbilt, étant à Paris un peu après la guerre de 1870-71, vint à la Malmaison, qui avait été fort maltraitée par les Allemands et rêva de reconstruire ce palais dans ses propriétés des bords de l'Hudson. — Des colonnes, des boiseries, des fragments de mosaïques gisaient dans l'herbe. Des objets d'art volés étaient aux mains des brocanteurs... M. Vanderbilt acheta tout ce qu'on voulut lui vendre. Il fit faire le plan exact de la Malmaison ; il fit dessiner les jardins et ordonna la reconstruction minutieusement exacte du palais de Joséphine à New York. Si l'empereur et l'impératrice sortaient de leurs tombeaux, ils retrouveraient là-bas le palais de la Malmaison tel qu'ils l'ont habité : la célèbre salle à manger d'apparat, le hall central, l'escalier de marbre et son admirable mosaïque. Les appartements privés de M. et Mme Vanderbilt reproduisent avec la plus minutieuse exactitude les deux chambres de Napoléon et de Joséphine. Les plafonds étincellent de sculptures et de dorures.

M. Vanderbilt avait voulu d'abord dépenser à cette folie un million de dollars (5 millions de francs) ; mais actuellement la dépense est de plus du double. A la reconstruction exacte du palais, le milliardaire a ajouté des ornements inouïs ; au lieu de simple bois de châtaignier, qu'on trouve partout, il a voulu des lambris de châtaigniers de Circassie qui sont fort rares.

Cette construction n'est pas terminée. Elle ne le sera que l'an prochain. Et quand elle sera achevée, M. Vanderbilt aura payé plus de quinze millions.

Quand ce sera fini, il regardera d'un peu plus haut les autres milliardaires comme pour leur dire : "Eh bien ! là, vous n'avez pas pu, vous n'avez pas eu l'idée d'en faire autant."

Le palais des Doges. — Mme Streyvesant Fish a fait reconstruire le palais des Doges de Venise dans la banlieue de New York : 32 mètres de long, 12 de large et six étages. La salle à manger est revêtue de chêne et d'acier bruni. Les panneaux des murailles et les dessus des portes sont ornés de motifs de fer imités de ceux du palais de Venise. Le papier — du papier rouge

— qui couvre les murailles est semé de couronnes de laurier d'or. C'est affreux : mais Mme Streyvesant Fish assure que rien n'est plus vénitien. Un portrait de doge orne la cheminée. Dans le salon, il y a une reproduction exacte de la fameuse estrade où siégeait le Conseil des Dix.

Tout cela n'a coûté que six millions de francs.

Le tombeau de M. Townsend-Hutchinson. — C'est un richissime propriétaire de mines qui a voulu comme Jay Gould faire construire son tombeau de son vivant. Ce monument, tout en granit du Maine, est revêtu à l'intérieur de granit de Redstone, les plus durs et les plus fins des Etats-Unis. Un autel est élevé dans ce tombeau : il est fait de marbre de vertélite, le plus rare du monde. On en découvrit une carrière toute petite il y a deux ans. Et M. Townsend-Hutchinson l'acheta tout entière afin que nul autre que lui ne pût avoir un tombeau où ce marbre fût employé.

Le tombeau du roi du Cuivre. — M. le sénateur William Clark de Montana, le célèbre "Roi du Cuivre" a fait aussi faire son tombeau. C'est un énorme cube de 13 mètres sur 15, tout en granit blanc. Les portes sont de bronze et ont été faites à Paris. Le dallage est de marbre de couleurs diverses ; l'autel, de marbre de Toscane, incrusté de disques de marbre vert et de cristal couleur d'or. Ce tombeau coûte un million.

Les toilettes. — Les Américaines ont mauvais goût ; mais comme à messieurs leurs pères ou époux, il leur faut des choses énormes.

Mlle Pauline Astor, ayant obtenu d'être présentée à la reine Victoria, s'occupa de ses toilettes. Tous les couturiers de Paris et de New York furent requis de produire des...merveilles. Et après de longues méditations, Mlle Astor fixa son choix sur 120 robes et les accessoires. Chaque robe fut emballée dans une malle séparée. Le linge emplit 38 malles et les chapeaux 72 caisses. La robe de cour, le jour de la présentation à la reine, avait coûté 12,500 fr. Les autres valent de 2,000 à 10,000 francs chacune. — Comme bijoux, rien que des perles, mais chaque perle vaut 15,000 francs, et il y en a 30 au collier. A l'occasion de son 19e anniversaire, son père lui a offert un autre collier de perles où chaque perle vaut 7,500 francs ; et ce collier est assez long pour faire le tour de la taille après avoir passé autour du cou. Miss Astor a enfin une autre perle dont la valeur n'a jamais pu être chiffrée. Il paraît qu'elle est unique. Elle est suspendue à une chaîne d'or presque invisible. Mlle Astor a, de plus, une cassette pleine de diamants qui valent 1,500,000 francs.

Miss Mary Churchill a un trousseau qui vaut près d'un million. Les chemises ne valent pas moins de 600 francs pièce ; ce sont les plus ordinaires. Les autres ont été payées 1,500, 2,000 et 3,000 francs la pièce.

Miss Joséphine Brooks se distingue par une incomparable collection de chaussures fabriquées avec toutes sortes de produits premiers : du cuir, des paux de crocodile, de serpents, du satin, du velours, le tout orné de merveilleuses broderies. Il y a de ces sou-

liers payés 1,500 francs la paire.

La triple bague de Mme Mackay. — Cette bague se porte aux trois derniers doigts de la main droite. Elle est d'or jaune massif et est très lourde. Ce sont, en réalité, trois bagues reliées entre elles : une pour le médium, une pour l'annulaire, l'autre pour le petit doigt. Celle du médium est ornée d'un rubis de 100,000 francs entouré d'émeraudes. Quand les doigts sont pris dans cet instrument de torture, on ne peut plus les remuer. Mme Mackay porte cette bague avec fierté. Elle reste dégingantée. Personne au monde n'a une bague pareille.

BIBLIOGRAPHIE

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN, *Desclée De Brouwer et Cie.*

Livre de Prières du soldat chrétien, par N. O. Bischoff, C. SS. R. Un vol. in-32 format allongé de 200 pages. Reliure dos toile, plats papier cuir. Prix : fr. 0-50.

Nous voudrions voir ce petit livre dans le mince bagage du conscrit, dans la chapelle de l'hôpital militaire, et sur les rayons de la bibliothèque du cercle militaire. Nul n'y trouvera à redire, car il tend à faire du soldat un bon chrétien, il vise aussi à faire du chrétien un bon soldat.

Il lui impose une haute idée de sa profession. Quelle carrière a donné tout ensemble autant de héros à la patrie et de saints à l'Eglise ? Le calendrier en nomme plus de trois cents qui ont porté l'épée, sans compter ceux qu'il se borne à dénombrer. Qui donc au régiment rougirait d'une religion professée par tant de héros et s'effrayerait d'une vie qui fut celle de tant de saints ?

En vente à la Société de St-Augustin, Bruges et dans toutes les librairies catholiques.

LAÏCISATION

AU PALAIS DE VERSAILLES

La *Semaine Religieuse* de Versailles publie la note suivante, qui prouve que la fureur de laïcisation en France ne s'arrête même pas devant des souvenirs nationaux et des convenances artistiques, qu'elle devrait au moins respecter :

"Nous sommes obligés d'enregistrer une nouvelle qui produira une émotion profonde chez toutes les personnes chrétiennes de notre ville : à partir du dimanche 10 septembre, la sainte messe cesse d'être dite dans la chapelle du Château de Versailles.

"Cette mesure avait été souvent redoutée, mais chaque fois que, depuis vingt ans, la question s'en était posée, le désir de laïciser avait cédé devant un sentiment de haute convenance, pour laisser comme par grâce un caractère religieux, le seul qui lui convienne, à ce merveilleux monument, aussi riche en œuvres d'arts qu'en souvenirs attachants et glorieux. Aujourd'hui le coup est porté, sous la forme dissimulée d'une opération budgétaire. Sur la proposition de la commission du budget, en majorité radicale, les Chambres, votant le 30 mai le budget de

1889, ont supprimé la minime allocation affectée aux frais du culte dans la chapelle du palais. Puis, se basant sur ce vote, un arrêté ministériel du 29 août dernier retire à M. le chanoine Tessier ses fonctions d'aumônier.

« Désormais, il n'y aura plus la messe chaque dimanche pour le personnel du château et les fidèles, très nombreux, qui avaient l'habitude de s'y rendre. Il n'y aura plus, également, pour les grandes œuvres de charité ou de bienfaisance établies parmi nous, ces belles solennités musicales dont l'usage traditionnel était si cher aux habitants de Versailles.—La chapelle n'est plus qu'une des salles du musée. »

Chronique des Idées

La psychologie de notre Oncle. — La Patrie, de samedi dernier, a publié deux colonnes des *Pensées* de M. Herbertte, de Paris, qui est maintenant de passage au Canada.

C'est intitulé : *Parcelles de vie*. Quelques-unes de ces parcelles sont bonnes, d'autres ne souffriraient pas très avantageusement l'analyse. En voici une, par exemple, dont la composition ne me paraît pas fameuse :

« Quand certaines femmes ne peuvent plus commettre certaines fautes, elles s'occupent à s'en repentir. C'est l'art d'en jouir encore. »

Il est évident que notre « oncle » — car c'est le nom que M. Louis Fréchette donne à M. Louis Herbertte — n'a pas une idée bien exacte des qualités que doit avoir la véritable contrition.

On dit que M. Herbertte a beaucoup de sympathie pour les Canadiens et qu'il est particulièrement affable et serviable à l'égard de nos compatriotes qui vont à Paris.

Dont acte et reconnaissance.

Il est réellement regrettable qu'en mettant le pied sur notre sol le père Herbertte ait été victime des compliments hyperboliques de M. Fréchette.

Dans la *Presse*, du 30 septembre, le vieux conseiller d'Etat nous est représenté comme un homme qui, dans la conversation ordinaire, « peut résumer et fixer d'un seul trait les aperçus les plus vagues comme les plus complexes. »

Puis l'éloge se continue sur le ton suivant :

« Mais c'est dans une dissertation sérieuse, élevée, qu'il faut entendre M. Herbertte. »

« D'abord, il est toujours prêt. Il a des idées bien arrêtées et bien à lui sur toutes les questions du moment ; et, grâce à son étonnante érudition, il est aussi à l'aise pour traiter en maître n'importe quel sujet philosophique, social ou autre, que pour peindre un personnage ou raconter la moindre des historiettes. »

« Je n'ai jamais connu personne qui sût mettre plus de clarté dans une exposition, suivre avec plus d'habileté, à travers les digressions nécessaires, l'enchaînement de ses idées, le fil tenu d'une pensée originale, en amener le développement d'une façon plus ingénieuse et plus naturelle, et conclure avec une logique plus irrésistiblement convaincante. »

« Et quel langage ! Une parole chaude, colorée, vivante, quelquefois fougueuse, sachant donner à propos le coup de fanfare, mais le plus souvent subtile, délicate, nuancée à l'extrême, toujours sûre de l'expression, jamais embarrassée dans la phrase,

manœuvrant dans les dédales de l'abstraction avec autant de facilité que sur le terrain des généralités synthétiques, variée dans sa forme jusqu'à l'infini, démolissant pierre par pierre ou bousculant tout d'un coup d'épaule, passant brusquement de l'ironie douce au sarcasme le plus mordant, pour en arriver à quelque vibrante explosion d'enthousiasme, à quelque acte de foi, de confiance sereine ou d'indulgence attendrie. »

« Et tout cela sans chercher une épithète, sans hésiter sur une syllabe, avec la plus étonnante faconde qu'on puisse imaginer, et dans une pureté de style impeccable. C'est renversant. »

Ce souffle impétueux dans les cœurs de la réclame fait un singulier contraste avec la voix paisible d'une renommée bourgeoise. A cette dernière il eut été convenable de donner écho, mais en lançant violemment au pinacle de la célébrité contemporaine le vieillard qui nous visite en ce moment, M. Fréchette a provoqué le sourire des gens qui connaissent un peu les gammes de la gloire.

Le délire d'un prédicant. — Le ridicule enthousiasme des Américains pour Dewey ne s'est pas borné aux manifestations de la rue. L'apothéose de l'amiral a retenti sous la voûte même des temples. Le 24 septembre, dans l'église épiscopalienneméthodiste de la 104^{ème} rue, le révérend Philip M. Watters, a déclaré que le passage de Dewey à New York lui rappelle celui de Notre Seigneur à Jérusalem.

Voici ses propres paroles, telles que les rapporte la *New-York Tribune* du 25 septembre :

« No such other event is there in the knowledge of man so conducive to progress, religion and civilization in the great Eastern World as that glorious victory of Manila... »

« The passing of Dewey reminds me of one who passed through another city about eighteen hundred years ago, but without pomp and pageantry. Yet He fought a battle — the greatest battle ever won for man. I mean Jesus of Nazareth. »

Le religiosité d'un économiste. — M. Anatole Leroy-Beaulieu, économiste français, serait prêt à favoriser l'organisation d'un congrès des religions pour 1900.

Il formule ainsi son avis :

« Ce serait là, pour notre âge troublé, le plus religieux des spectacles. Réunir des prêtres et des ministres des cultes divers, les associer publiquement, comme à Chicago, pour une prière commune, ce serait montrer à tous les yeux que les cloisons confessionnelles ne sont plus assez hautes, ni assez épaisses pour séparer les croyants en sectes ennemies, pour couper l'humanité religieuse en camps irrémédiablement hostiles. »

Depuis que le projet d'un congrès des religions a été condamné par Léon XIII, il n'est plus question, parmi les catholiques sérieux, de répéter la périlleuse expérience faite à Chicago.

En France, un apostat, l'ex-abbé Charbonnel, préconise encore cette idée-là, encouragé qu'il est par des croyants de la trempe d'Anatole Leroy-Beaulieu qui s'accommoderaient facilement d'une religion universelle, vague et indéterminée, avec culte et dogmes facultatifs.

Les opinions religieuses de Gladstone. — Dans une plaquette récemment publiée et intitulée : *Gladstone's religious*

development, M. Georges W. Russell, membre de l'église et du parlement d'Angleterre, exprime l'opinion que si l'anglicanisme n'avait pas suffi à Gladstone, ce dernier se serait réfugié dans l'église épiscopalienneméthodiste.

C'est là une conjecture que rien n'autorise. Pourquoi l'épiscopalisme écossais aurait-il pu guérir le malaise religieux dont le fameux homme d'Etat a souffert toute sa vie ? Ce n'est pas en changeant de nuance que l'erreur peut devenir un substitut de la vérité.

Et, de fait, pendant la grande controverse qui eut lieu vers le milieu du siècle au sujet de l'affaire Gorham, Gladstone abandonna virtuellement l'église d'Angleterre sans, pour cela, se rapprocher des épiscopaliens d'Ecosse.

D'un autre côté, pendant que Hope Scott et Mannig côtoyaient visiblement le catholicisme, Gladstone est resté leur ami intime, et lorsque, cédant à la grâce, ses deux compagnons se furent définitivement convertis, il eut la franchise de reconnaître « qu'il venait de perdre ses deux yeux. »

M. Russell tire, naturellement, de l'attitude que Gladstone a prise vis-à-vis de Rome pendant le concile du Vatican, un argument en faveur de sa thèse, car il tient à établir que son ancien chef politique a toujours été un adversaire irréductible de la doctrine catholique.

J'avoue que les motifs qui paraissent avoir animé Gladstone en cette circonstance sont fort discutables, et qu'on peut trouver dans sa conduite d'alors la preuve d'un sentiment anticatholique bien caractérisé. On se rappelle cependant que le cardinal Newman a adopté un point de vue différent et qu'il a attribué à des considérations d'ordre politique la campagne d'invectives menée contre le Pape par l'homme d'Etat anglais.

Quoi qu'il en soit, un billet autographe, auquel on vient de donner publicité, jette quelque lumière sur la question.

Au correspondant qui lui avait transmis l'explication charitable donnée à son attitude par le cardinal Newman, Gladstone répondit :

« Je vous remercie de m'avoir fait parvenir la curieuse et intéressante lettre du cardinal Newman. Les trois-quarts de cette lettre, je pense, contiennent la vérité. Mon opinion sur les Décrets du Vatican était très prononcée, et elle avait été exprimée avant la publication des pamphlets, bien que je fusse alors, je crois, Premier Ministre. Un livre sur le Dr Doinger par le Dr. Michael (Jésuite) dit que, jusqu'alors on m'avait considéré comme un *crypto-catholique*. Ce que j'ai pu être dans ce temps-là, je le suis encore aujourd'hui, et je puis me révéler en quelques mots : fortement anti-romain sous certains rapports, mais nullement disposé à scouler, en ces jours périlleux, des controverses théologiques qui pourraient compromettre les intérêts communs, lesquels sont bien supérieurs à l'intérêt particulier. C'est pour cela que j'ai fort hésité à écrire. Le motif n'était pas théologique et, à mon avis, le langage ne l'était pas non plus. »

Comme on le voit, cette note, dont il n'y a pas lieu de soupçonner la sincérité, éclaire d'un jour nouveau les opinions religieuses de M. Gladstone. D'un autre côté, elle montre jusqu'à quelles bassesses la politique peut faire descendre un grand homme.

J. F. D.

PROPOS DIVERS

La Cour Suprême du Canada, à l'unanimité des juges, vient de rendre jugement en faveur de M. Pacaud, dans la fameuse affaire des \$100,000. Nous n'en sommes ni chagrin, ni surpris. Nos lecteurs s'en souviennent, nous avons toujours dit qu'il n'y avait pas de lien de droit entre le gouvernement provincial et M. Pacaud. C'était Armstrong, et Armstrong seul qu'on aurait dû poursuivre, car c'est à lui que le paiement a été fait par le gouvernement, non à Pacaud. Si l'on croyait qu'il y avait eu fraude et dol, c'était manifestement contre Armstrong qu'on devait avoir recours. Mais le gouvernement conservateur n'a voulu attaquer que M. Pacaud. Il a eu gain de cause en première instance et en cour de revision ; mais la Cour Suprême vient de casser le premier jugement et de libérer M. Pacaud. Encore une fois, nous n'en sommes ni chagrin ni surpris. Nous pensons toujours que cette affaire dite de la Baie des Chaleurs était une affaire scandaleuse au suprême degré. Mais n'étant pas partisan, nous ne l'avons jamais envisagée au point de vue où se plaçaient les conservateurs. Et il se trouve que notre manière de voir est la manière de voir de la Cour Suprême.

Maintenant, M. Pacaud a bien tort de vouloir profiter de ce jugement de la Cour Suprême pour se poser devant le public en modèle de vertu... politique, et pour tenter de justifier l'affaire du paiement des \$175,000 à M. Armstrong. L'affaire reste louche et scandaleuse, comme auparavant. La Cour Suprême ne dit pas le contraire. Elle déclare, seulement, que le gouvernement conservateur, dans son désir d'atteindre le seul M. Pacaud, a mal intenté sa poursuite. C'est tout ce que signifie le jugement du tribunal en dernier ressort. Ce n'est pas du tout la canonisation de M. Pacaud et du régime Mercier.

Sous le titre : *A l'œuvre, le Trifluvien*, à la date du 6 octobre, fait un appel à ses amis de s'organiser, dès à présent, pour la prochaine lutte électorale : « Dans la province de Québec, écrit le confrère, on dirait que l'opinion est indifférente ou apathique à la chose publique ». Cette apathie est peut-être plus apparente que réelle. L'opinion est indifférente à l'égard des partis politiques, plutôt qu'à l'endroit de la chose publique elle-même. Les partis actuels ont dégoûté les honnêtes gens de ce pays. Voilà, selon nous, l'explication de l'indifférence que le *Trifluvien* déplore. Ceux qui n'attendent pas quelque bénéfice personnel d'un des deux partis qui se disputent le pouvoir ; ceux qui ne battent pas monnaie à même la politique, sont pris d'un invincible dégoût en voyant que « plus ça change, plus c'est pareil ». Et qui peut les en blâmer, sérieusement ?

Si les hommes appartenant à ce qu'on appelle, assez à tort, « les classes dirigeantes », voulaient s'entendre pour offrir aux masses de la population autre chose que la stérile lutte des partis,

autre chose que l'éternelle bataille, non pour une idée, mais simplement pour "l'assiette au beurre", il y aurait peut-être un réveil de l'opinion. Qu'on en fasse l'essai, au moins. Il faut que le mouvement parte d'en haut, de ceux qui sont ou qui devraient être à la tête de la société. Pourquoi un certain nombre d'hommes d'influence et de prestige n'adhèrent-ils pas au programme de Waterloo ? Pourquoi ne se réunissent-ils pas pour l'étudier, pour l'améliorer, pour le compléter, et le proposer ensuite au peuple ? Une telle campagne remplacerait avantageusement la lutte des partis, l'éternelle ritournelle du *bleu* et du *rouge*, dont le peuple est profondément dégoûté, et à bon droit.

Malheureusement, les journaux qui devraient être à la tête du mouvement, ne font rien pour sortir le peuple de l'ornière des stupides luttes des partis. Ainsi ce bon *Trifluvien*, tout en déplorant l'indifférence de nos concitoyens, les invite, virtuellement, à rester dans l'ornière, à continuer à se faire la guerre insensée qu'ils se font sur le terrain du *bleuisme* et du *rougisme*. Parlant de la division électorale de Trois-Rivières-Saint-Maurice, notre confrère dit : " Il y a donc deux candidats opposés à choisir ici même, et un dans chacun des trois autres comtés (du district) ". Le mot *opposés*, que nous avons souligné, peint bien l'état d'âme de trop de nos journalistes, saturés, en quelque sorte, de l'esprit de parti.

Pour eux, il faut une lutte entre deux candidats opposés ; un *bleu* et un *rouge* ; un qui représente le ministère, l'autre, l'opposition ; deux candidats qui se font la guerre, et une guerre acharnée, non pour le triomphe d'une véritable idée, non pour assurer au pays des réformes, mais pour qu'un tel reste au pouvoir, ou pour qu'il soit remplacé au pouvoir par tel autre. En dehors de ce cercle étroit ils ne voient rien à faire. Inviter les hommes de bonne volonté à se rencontrer, à chercher à s'entendre sur un programme que tous pourraient accepter, et à choisir ensuite un candidat qui, ce programme à la main, pourrait réunir d'avance assez d'adhésions pour rendre impossible, dans la division de Trois-Rivières-Saint-Maurice, une lutte électorale, toujours démoralisante ; prendre une telle attitude, ce serait sortir de l'ornière. Et le brave rédacteur du *Trifluvien*, homme pourtant bien intentionné, en est incapable. Il lui faut la vieille guerre entre deux candidats opposés, un *bleu* et un *rouge* !

Pourtant, l'occasion semble favorable pour le *Trifluvien* de briser avec la routine. Dans ce même article nous lisons :

" Dans Trois-Rivières-Saint-Maurice, sir Adolphe Caron, le député actuel, s'est trop désintéressé de la politique depuis un an ou deux pour pouvoir compter que ce collège électoral d'occasion lui servira encore une fois de port de refuge. "

Puisqu'il en est ainsi ; puisque vous avouez, implicitement, que la stupide politique de l'ornière vous a donné un député qui s'est tout simplement mo-

qué de vous, pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour sortir de l'ornière et proposer autre chose ?

Non, le *Trifluvien* est tellement congelé au régime actuel que si le *parti bleu*, représenté par les *chefs*, disait que sir Adolphe Caron sera de nouveau le candidat du *parti* à Trois-Rivières-Saint-Maurice, notre confrère l'accepterait encore, comme en 1896, au nom de la discipline !

Les journaux discutent toujours le triste naufrage du *Scotsman*. Pour faire la part des responsabilités, il faudra une enquête sévère. Quelques-uns prétendent que la responsabilité de ce naufrage doit être attribuée au département de la marine qui a fait des changements dans les signaux d'alarme à l'entrée du détroit de Belle-Isle, sans en avertir les navigateurs d'une façon assez précise. D'autres affirment que la sirène ne se faisait pas entendre au moment de l'accident. Il resterait aussi à expliquer pour quelle raison le *Scotsman* marchait, même à demi-vitesse, par un temps de brouillard, dans un endroit aussi dangereux.

D'autres journaux, le *Herald*, de Montréal, entre autres, expriment l'avis que, sans la grève des chauffeurs, à Liverpool, l'accident ne serait pas arrivé. Si le capitaine du *Scotsman* n'avait pas été obligé de prendre des chauffeurs d'occasion, qui n'entendaient rien à la besogne, le steamer aurait fait une traversée beaucoup plus rapide et n'aurait pas été pris par le brouillard à l'entrée du détroit. C'est un peu tiré par les cheveux ; mais cet article du *Herald* et un autre de la *Gazette*, de Montréal, et un troisième de la *Presse* appellent l'attention sur un autre aspect de la question : les conditions déplorables dans lesquelles travaillent les chauffeurs des transatlantiques.

Ces conditions, avons-nous dit, sont déplorables. Voici ce qu'en dit la *Presse*, commentant un article de la *Gazette* sur l'abaissement du niveau moral et de l'efficacité de la marine marchande anglaise, amené par la concurrence :

" Que peut-on attendre, en dehors d'un travail mécanique, d'hommes auxquels on impose l'une des tâches les plus dures pour une somme de \$15 par mois, avec la nourriture ?

" Pour \$15 par mois, ces hommes doivent se tenir à fond de cale, dans une atmosphère irrespirable, surchauffée et sans même avoir la garantie d'un emploi permanent !

" La vie de famille leur est interdite ; ce sont de véritables parias, ne connaissant le monde que par ses souffrances et auxquels cependant est confiée, dans une grande mesure, la vie de centaines de passagers. "

La *Presse* ajoute que la concurrence peut expliquer ces salaires insuffisants, mais qu'elle ne saurait les légitimer. Et elle cite fort à propos le passage de l'Encyclique *Rerum novarum*, où Léon XIII condamne formellement la théorie païenne que c'est uniquement l'offre et la demande qui doivent régler le taux des salaires des ouvriers. La justice naturelle, dit le Pape, est au-dessus des conventions humaines, et le capitaliste n'a pas le

droit de faire travailler un ouvrier pour un salaire insuffisant. Il est probable que la condition des chauffeurs de la marine marchande des autres pays n'est guère meilleure que celle des chauffeurs des steamers anglais. Le monde, particulièrement le monde du capital, en s'éloignant de l'Eglise, s'est éloigné, en même temps, de la justice naturelle qui ne perd pas ses droits, mais qui les reprend par des bouleversements sociaux terribles.

La compagnie de la ligne Dominion, sous le coup de l'émotion que lui a causée la perte du *Scotsman*, a mis en interdit la route du détroit de Belle-Isle. Ses steamers ne passeront plus par là, mais par le sud de Terre-Neuve. C'est augmenter la distance entre les ports canadiens et l'Angleterre de 200 milles environ ; ce qui représente, pour les steamers ordinaires, un délai de quinze heures. Si la route du sud était plus sûre que la route du nord, il ne faudrait pas hésiter à l'adopter, malgré cet inconvénient ; car la sûreté du public voyageur doit passer avant toute autre considération. Mais il paraît que la route du nord n'est réellement pas plus dangereuse que l'autre, si les navigateurs voulaient être prudents. Marcher par un temps de brouillard, c'est criminel, même en pleine mer ; à fortiori près des côtes.

Les pasteurs protestants et leurs familles

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai)

Il y a quelque temps, le protestantisme ardéchois tenait à Vallon une de ses réunions annuelles désignées sous le nom de *Synode de la Basse-Ardèche*. L'une des questions mises à l'ordre du jour était celle-ci : *L'éducation des enfants de pasteurs*. Le rapport a été présenté par M. le pasteur L... En voici un extrait textuel.

" Jetons un rapide coup d'œil dans la vie du pasteur qui a le bonheur d'être père. Ces deux titres de pasteur et de père indiquent déjà suffisamment la double mission qui lui incombe. En réalité, il se trouve à la tête de deux églises ou si l'on préfère de deux familles, qui sollicitent à titres divers son attention, son amour et sa foi. Dans l'une comme dans l'autre il a charge d'âmes ; mais dans l'une plus que dans l'autre, viennent se mêler aux préoccupations d'ordre moral et spirituel, les questions d'ordre matériel. Ces dernières sont dans la vie du pasteur ce qu'est le grain de sable dans le rouage qui grince et parfois s'arrête, ce qu'est la rouille à l'outil de l'ouvrier. On s'étonne autour de lui que ses prédications soient ternes, que son front porte le sceau d'un souci permanent, qu'il lui soit si difficile de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, selon le précepte de l'Évangile ; mais cet étonnement prendra fin quand on voudra bien chercher et voir la cause de cette attitude qu'aucune circonstance extérieure ne paraît justifier. Sans doute, tous les pasteurs n'en sont pas là, heureusement. Il faut en excepter ceux qui ont de la fortune et ceux qui sont à la tête d'é-

glises offrant des ressources sous forme de supplément de traitement, ou encore comme établissements scolaires.

" Ici nous avons surtout en vue les pasteurs de 3e classe qui ont peu ou pas de fortune personnelle et habitent, pour la plupart, à la campagne, loin des collèges et lycées. Pour plusieurs, quand le moment de chercher pour leurs enfants une instruction supérieure arrive et s'impose, c'est une vie de privations qui commence, avec ce sentiment douloureux, que de chers enfants sont lancés au milieu du monde à un âge où il serait si nécessaire de ne pas les perdre de vue. Ah ! si les pasteurs pouvaient se charger de conduire leurs enfants jusqu'au baccalauréat, et même un peu plus loin, comme l'a fait avec un étonnant succès l'un de nos collègues, la difficulté serait singulièrement applanie. Mais, hélas ! ce n'est là qu'une exception aussi rare qu'heureuse.

" Les pasteurs n'ont, pour faire face aux frais qu'entraîne l'instruction de leurs enfants au dehors, qu'un traitement à peine suffisant quand tous sont à la maison. Il faut alors faire des prodiges d'économie, bienheureux encore si l'on ne s'endette pas... *L'éducation de nos enfants nous trouble et nuit à notre ministère, nuit en définitive à notre Eglise.* "

Voilà une excellente plaidoirie en faveur du célibat des prêtres.

BIBLIOGRAPHIE

Léon XIII et le Saint Rosaire. —

Lectures pour le mois d'octobre, extraits des Encycliques et Actes du Saint-Père sur le Rosaire de Marie par le R.P. Marcolino Cicognani, des Frères-Prêcheurs. Un volume in-32 de 172 pages. Prix : 1 fr., chez Desclée, Lefebvre & Cie, à Tournai (Belgique) et dans les principales librairies catholiques.

On sait tout ce qu'a fait notre saint Père le Pape pour raviver et propager la dévotion au Rosaire, de laquelle il attend le salut de l'Eglise. Dix-huit fois il s'est adressé solennellement au peuple chrétien pour l'exhorter à la pratique de cette dévotion tant au foyer de la famille qu'à la paroisse. Il lui a consacré spécialement le mois d'octobre ; il l'a enrichie de nouvelles indulgences, qu'il a rendues plus faciles en élargissant l'accès aux confréries qui y donnent droit : — et, chaque année, il propose lui-même aux fidèles des considérations nouvelles sur ce pieux exercice et ses applications aux besoins actuels de l'Eglise et de la société. Lues hâtivement dans un journal ; entendues distraitemment au prône, ces admirables lettres du Pape méritent de retenir l'attention des fidèles, car elles sont le commentaire du docteur supérieur sur ce résumé du christianisme qui est le saint Rosaire.

Pour les rendre familières à tous, un religieux Dominicain les a distribués en chapitres d'après un plan harmonieusement ordonné. Traduites *ad verbum* sur un texte authentique, ces pages ne contiennent pas une ligne qui ne soit du souverain Pontife. Elles forment le meilleur *Mois du saint Rosaire* que puissent désirer les âmes pieuses qui veulent s'unir aux désirs et à la pensée du Pape.

LE PAPE PIE VI.

29 août, centenaire de sa mort.

(De la *Semaine religieuse* de Cambrai)

(Suite.)

En même temps, celui-ci fut soumis à une surveillance plus active. Il fut consigné dans les murs de la Grande-Chartreuse avec défense d'en sortir. Toute communication avec le dehors fut prohibée. Son neveu, le cardinal Braschi, fut arraché à la tendresse du vieillard et dut partir pour l'Allemagne en juillet 1798. On poussa la cruauté jusqu'à interdire au Pape de célébrer la messe. Enfin, on lui rendit presque impossible la réception des Evêques.

Cependant, toutes ces mesures vexatoires ne suffisaient pas encore. Les Florentins aimaient trop le Pape : il fallait le leur enlever. On pria le grand-duc de l'éloigner de ses Etats : le prince refusa. L'Espagne et l'Autriche auraient accueilli le noble proscrit, mais la France posait des conditions inacceptables. On songea de nouveau à la Sardaigne, mais la santé du vieillard était trop chancelante. Déjà, vers le milieu de juin 1798, il pouvait à peine faire vingt pas à pied ; plus tard, il retrouva des forces, mais pendant l'hiver suivant, il était plus faible que jamais. Vers la fin de février 1799, il allait mieux ; c'est alors qu'une nouvelle déportation fut irrévocablement décidée, d'autant plus que la guerre menaçait d'éclater une fois de plus entre la France et l'Autriche.

Reynard, ministre français résidant à Florence, devait exécuter les ordres du Directoire, mais rempli de vénération et de compassion envers le bon Pape, il ne peut consentir à en devenir le bourreau. Ce triste rôle fut alors confié à Championnet, homme dur et cruel, autrefois cuisinier, alors général et admirateur de Robespierre. Celui-là sera la hauteur de sa mission.

L'ordre de déportation fut connu à la Chartreuse le 18 mars. Le lendemain matin, le Nonce en informa son maître en disant " Saint-Père, un nouvel orage s'est élevé contre vous. — Que la volonté de Dieu soit faite, répondit-il avec calme et dignité. Nous sommes préparé à tout. Nous adorons dans cette longue persécution que nous fait endurer le Directoire, les secrètes dispositions de la Providence."

Une semaine plus tard, les Français étaient aux portes de Florence. Dans la nuit du 25 au 26 mars, Championnet fit entourer par ses cohortes la demeure de son prisonnier, pendant que lui-même parcourait les appartements du Pape et s'emparait de ses papiers et des objets précieux. Cependant, Pie VI sommeillait : on dut le réveiller. On lui dit que le départ pour Parme était fixé à 2 heures du matin. Pie VI se leva à 1 heure, assista à la messe, fit ses adieux à la communauté et dit à son entourage : **Partons !** Mais ses jambes étaient sans mouvement et son corps en partie paralysé. On le transporta sur sa chaise jusqu'à la voiture, mais la portière, trop étroite, empêchait de l'y introduire. Il fallut une demi-heure pour y faire entrer et installer le pauvre infirme dont

les souffrances arrachèrent en ce moment des larmes même à plusieurs soldats, pendant que de lâches libertins insultaient le vieillard et lançaient des pierres contre la voiture.

Cette douloureuse scène se passa le matin du mardi de Pâques, le 26 mars 1799.

Le voyage du Pape à travers les Alpes constitue l'un des épisodes les plus émouvants de l'histoire ecclésiastique contemporaine.

Enlevé de Florence le 26 mars, l'auguste captif passa la première nuit dans une simple auberge des environs. Le lendemain, de bonne heure, on repartit. En franchissant les Apennins, couverts de neige, le vieillard fut en proie au délire, ce qui causa des inquiétudes à ses fidèles compagnons.

Bologne lui réserva les honneurs dus à sa dignité. On vit de nombreux groupes se jeter à genoux, dans la pluie et la boue, pour implorer sa bénédiction. En remarquant les maux qui l'accablaient et le rendaient presque semblable à un cadavre, beaucoup versèrent des larmes de pitié. Logé au collège d'Espagne, Pie VI eût voulu s'y reposer plus longtemps, mais cette consolation lui fut refusée. Il n'y séjourna probablement que le 30 et le 31 mars, car, dès le 1er avril, nous le trouvons à Parme.

Après avoir reçu des insultes près de Modène et perdu en route jusqu'à la force de lever le bras pour bénir, il fut installé à Parme, dans le monastère de Saint-Jean l'Evangeliste. L'un de ses premiers soins, ce fut de faire acheter un beau cheval et de l'offrir au capitaine Mangin, chef de l'escorte dont les délicates, mais discrètes attentions, pendant le trajet, avaient profondément ému le pieux Pontife.

Le duc de Parme et sa famille furent remplis de vénération envers leur hôte aussi illustre qu'infortuné. Emus à la vue de tant de souffrances, ils l'invitaient à prolonger son séjour, mais le Directoire en avait décidé autrement. Les Autrichiens, disait-on, approchaient, et la France révolutionnaire ne voulait pas leur confier son auguste proie. Aussi, dans la nuit du 12 au 13 avril, Scherer, général de l'armée d'Italie, ordonna de continuer le lugubre voyage Pie VI se déclara trop malade pour affronter les fatigues d'une nouvelle course. On appela des médecins qui se prononcèrent dans le même sens. Mais le brutal officier français répliqua : " Mort ou vif, le Pape doit partir. "

Le cortège se mit en route le dimanche 14 avril, vers cinq heures du matin. Cinq jours plus tard, quelques centaines de hussards autrichiens arrivaient à Parme pour délivrer le malheureux prisonnier, mais c'était trop tard.

En chemin, le Saint-Père s'arrêta à Borgo-San-Domino, où il logea au palais épiscopal, puis à Plaisance où il reçut l'hospitalité chez les prêtres de Saint-Lazare. On partit ensuite pour Lodi, afin de se rendre à Turin par Milan, mais à peine avait-on dépassé le Pô, que l'on revint en arrière pour se diriger vers Crescentino, parce que l'on craignait le voisige des troupes impériales.

Partout, à la nouvelle du passage de ce vénérable cortège,

partout les populations accouraient pour protester de leur fidélité envers le Chef de l'Eglise. A Voghera, le commandant de place fut très respectueux, tandis que celui de Tortone fut si grossier qu'il fallit provoquer une émeute. Alexandrie, Casal et Chivone se comportèrent convenablement. A Trino, la foule fut si considérable que la voiture dut s'arrêter. A Crescentino, un cardinal présenta ses hommages au Pontife suprême. Partout, même dans les circonstances les plus pénibles, Pie VI montra autant de patience que de résignation. " Nous sommes, redisait-il, entre les mains de Dieu ; il n'arrivera que ce qu'il voudra. "

Enfin, le 24 avril, on approcha de Turin. Le Pape pensait loger au palais royal. Quand on lui apprit qu'il serait interné à la citadelle et que le voyage n'était pas fini, il répondit en levant les yeux et les mains vers le ciel : " J'irai partout où ils voudront. "

Cependant tout Turin s'était ébranlé pour saluer son hôte infortuné. Pour tromper cette bonne population, on n'entra en ville qu'à trois heures du matin et par une porte de secours. Malheureusement, le pont-levis étant trop étroit la voiture s'embarassa dans les chaînes et il fallut manœuvrer pendant une demi-heure pour la dégager. Plusieurs fois, le vieillard s'évanouit et on crut qu'il allait expirer. Enfin, on le transporta sur un lit mais non pour lui accorder le long et paisible repos dont il avait besoin.

Le vendredi 26, en effet, à trois heures du matin, on repartait déjà. A Susse, le Pape logea à l'Evêché. Sa garde fut changée ; on lui donna de la cavalerie et plusieurs officiers. A Oulx, petit bourg, il s'arrêta quelques heures chez les chanoines réguliers. Là, en considérant les monts effrayants et couverts de neige qu'il fallait traverser, il éprouva une tentation de découragement. " Je n'irai pas plus loin, dit-il. Qu'on me fasse mourir ici ; j'aime mieux cela que d'expirer en route. " Mais cette épreuve ne dura qu'un instant, car bientôt, résigné, il se livra à ses bourreaux.

Pour franchir le mont Genève, on prépara une sorte de chaise à porteurs qui n'était qu'un grossier bancard. On fournit des mules aux prélats de sa suite. On confia le pauvre malade à vingt hommes venus de La-Ferrière, près du Mont Cenis. Comme son corps était couvert de plaies, ils durent le soulever avec des sangles pour l'installer sur l'affreux bancard.

Le départ d'Oulx s'effectua le 30 avril. Une neige abondante, tombée la veille, rendait l'ascension plus difficile. Après avoir quitté Sézanne, dernière station piémontaise, la caravane monta pendant quatre heures, par des sentiers étroits, entre un mur de onze pieds de neige et des précipices effrayants. Pourtant de Pontife était calme et résigné. Un vent glacial soulevait ses cheveux blancs. De bons Piémontais lui offrirent leurs pelisses pour le garantir du froid. Il les refusa en disant : " Je ne souffre pas ; la main du Seigneur me protège au milieu de tous ces dé-sastres. Allons, mes chers fils, du courage ! Mettons en Dieu toute notre confiance. " Puis, songeant à un autre passage des Alpes, il ajouta : " Je regrette de laisser à quelques lieues de

distance le mont Saint-Bernard. J'aurais aimé à bénir les vénérables religieux. Ces hommes si hospitaliers pour tous les voyageurs auraient fait pour moi ce que doivent faire des fils pour leur père. "

Cependant, sur le plateau du mont Genève, l'hospice était désert et la modeste église ravagée. Quant au pauvre hameau, il était encore enfoncé dans les neiges. Le Pape en bénit les rares habitants, ainsi que la France sur laquelle il pénétrait.

Enfin, dans la soirée du même jour, après huit heures environ d'un pénible trajet, le cortège approcha de Briançon. Tout à coup on vit s'avancer une troupe d'hommes armés et précédés d'un tambour. Le vieillard tressaillit. On le rassura en lui disant que c'était une garde d'honneur. Bientôt se présentèrent aussi de nombreux fidèles, se prosternant pour être bénis. S'adressant alors à son entourage, le Pape dit : " En vérité, je n'ai point encore trouvé une si grande foi en Israël. " Cependant, le carillon des cloches ne se fit point entendre, car la municipalité l'avait défendu, de crainte de susciter " des actes de fanatisme ". Telles furent les circonstances de l'arrivée de Pie VI sur le territoire français.

Le vénéré proscrit resta à Briançon du 30 avril 1799 au 27 juin. Pendant ces deux mois de tranquillité relative, il éprouva bien des amertumes, heureusement tempérées par quelques consolations.

Sa première épreuve fut d'être très mal logé. La municipalité ombrageuse de Briançon l'interna à l'hôpital, dans une pièce étroite, que l'on ne pouvait chauffer sans la remplir de fumée ; on lui défendit même d'en sortir ou d'ouvrir la fenêtre " afin de parer à la contagion du fanatisme. " Les chambres attenantes étaient aussi très modestes et peu confortables. Cet appartement, qui fait songer aux prisons des Catacombes et non au palais du Vatican, est aujourd'hui confié à la garde des Religieuses Trinitaires arrivées de Valence, de la cité où le Pontife terminera son long martyre. Dans une salle, on conserve un canapé et six fauteils achetés, dit-on, pour meubler cet appartement à l'arrivée du Pape. Dans une autre pièce, on montre un lit et quelques chaises. La chambre principale servait de dortoir pour plusieurs serviteurs de l'auguste vieillard, de chapelle et de salle à manger. Le matin, on enlevait les lits et on dressait l'autel du Sacrifice ; dans la journée, on plaçait la table pour les repas. Voilà bien la simplicité apostolique.

Un autre désagrément pour Pie VI, ce fut d'être l'objet d'une surveillance continuelle. A l'entrée de la maison, une sentinelle ne laissait passer personne sans une permission expresse ; à la porte de la chambre de l'innocent prisonnier, une autre sentinelle repoussait quiconque n'appartenait point à la suite pontificale. Mais le Pape ne songeait point à se venger. Non seulement, il subvenait aux frais de son entretien personnel et de celui de son entourage, mais encore il faisait servir tous les jours deux repas au factionnaire de l'intérieur.

(A suivre)